



Maires pour le Bien Commun

« PAS DE RÉCUPÉRATION POLITIQUE »

Le 21 novembre 2022

Les drames de l'immigration se multiplient : meurtre barbare de la petite Lola le 14 octobre 2022, dont est suspectée une Algérienne sans papiers ; meurtre en 2021 du Père Olivier Maire qui hébergeait un Rwandais sans papiers, déjà incendiaire de la cathédrale de Nantes ; décapitation de Samuel Paty le 16 octobre 2020 par un tchétchène ayant, lui, obtenu le statut de réfugié¹... A chaque nouveau drame le mot d'ordre des grands médias est : « *pas de récupération politique* »². Cette étude analyse la justification de ce mot d'ordre.

L'ensauvagement³ actuel est un recul de notre civilisation. Or celle-ci repose sur **deux piliers essentiels** :

- **Des principes fondamentaux, constitutifs de notre civilisation elle-même**, comme la primauté du bien commun sur le bien individuel, le respect de l'autorité, la loyauté, la justice, la protection des plus faibles (« la défense de

¹ - www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/enseignant-decapite-dans-les-yvelines/professeur-decapite-ce-que-l-on-sait-d-abdoullakh-anzorov-l-auteur-de-l-attaque_4146747.html

² - Par exemple, le 19 octobre 2022, l'éditorial du *Parisien* (p2) titre « *Indécent* » contre les « *arrière-pensées politiciennes* ». *Libération* titre en une : « *De la tragédie à la récupération politique* ».

³ - Ce néologisme est un terme imagé pour décrire le retour à la barbarie dont notre civilisation avait progressivement tiré l'Europe après les invasions barbares de la fin de l'Empire Romain.

la veuve et de l'orphelin »), la bienveillance envers tous les êtres humains. Ces principes caractérisent notre civilisation gréco-latine et chrétienne.

- **Deux moyens de transmettre la civilisation : la famille et l'école**, instruments principaux d'éducation des générations futures.

Puisque nous subissons une barbarie croissante, il faut se demander si ces deux piliers de notre civilisation ne sont pas actuellement ébranlés.

1 *Pour lutter contre l'ensauvagement de notre société, il faut en déterminer les causes*

A) Le mot d'ordre « pas de récupération politique » est-il appliqué équitablement à tous les drames ?

L'axiome « pas de récupération politique » est-il utilisé pour tous les cas ? La photo du petit enfant syrien mort sur une plage de Turquie en 2015 a fait le tour des médias sans être taxée de récupération politique. Pourtant n'était-elle pas de nature à attendrir le public sur le sort des migrants, laissant au deuxième plan le caractère massif, organisé et illégal de cette vague migratoire sans précédent ?

Théo, délinquant multirécidiviste qui a dit avoir été brutalisé et violé par les policiers le 2 février 2017 a fait la une des médias⁴ et a eu l'honneur d'une visite du président de la République. Leonarda Dibrani, la Kosovare interpellée dans une sortie scolaire car privée de papiers, a aussi fait la une des médias et suscité une offre d'accueil du même François Hollande⁵. Pourquoi la

⁴ - www.francetvinfo.fr/faits-divers/arrestation-violente-a-aunay-sous-bois/

⁵ - https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Leonarda, 9 octobre 2013.

médiatisation de ces cas particuliers et la faveur immédiate dont ils ont joui jusqu'au sommet de l'État n'ont-elles pas été considérées comme une récupération politique ?

La conscience publique utiliserait-elle deux poids et deux mesures ? Si la victime est immigrée, serait-il permis d'apitoyer le public et de traiter la tragédie comme un fait politique prouvant l'injustice de la France ? Si la victime est française d'origine, le drame deviendrait-il un fait divers dont toute « *récupération politique* » est « *indécente* » ? Il faut donc pousser l'analyse sans se laisser impressionner par un mot d'ordre à géométrie variable.

B) « Pas de récupération politique » ne doit pas être un outil d'intimidation paralysant l'analyse des causes

Hormis les périodes de guerre, notre pays n'a jamais connu une telle recrudescence de crimes barbares : bébés découpés en morceaux ou mis dans un congélateur, enfants torturés, femmes violées puis massacrées, crimes à l'arme blanche, parfois décapitation...

Au-delà des crimes individuels, il y a aussi une augmentation de la violence de masse, largement impunie grâce à l'anonymat des foules. Dans l'accident ferroviaire de Brétigny-sur-Orge en juillet 2013, le plus choquant n'est pas l'accident, mais la réaction de la troupe de voyous⁶ venus détrousser les voyageurs blessés au lieu de leur porter secours, comme l'humanité la plus élémentaire le réclamait. L'attaque du stade de France le 28 mai 2022, toujours par des « jeunes des banlieues », c'est-à-dire majoritairement issus de

⁶ - www.lepoint.fr/societe/exclusif-bretigny-sur-orge-des-scenes-de-vol-et-de-caillassage-ont-bien-eu-lieu-18-07-2013-1706136_23.php#11

l'immigration, a ridiculisé la France aux yeux du monde, prouvant notre incapacité à organiser désormais une simple finale de Coupe d'Europe de football⁷.

La multiplication des actes de barbarie ou d'agression n'est pas une fatalité. Tout responsable politique a le devoir d'en chercher les causes pour les combattre. En analysant les deux piliers de notre civilisation mentionnés précédemment, nous découvrons trois causes factuelles, présentées ci-dessous.

2 Première cause manifeste de l'ensauvagement, l'immigration massive installe sur notre sol des mœurs contraires à notre civilisation

Le préfet de police de Paris Didier Lallement, récemment muté après l'attaque du stade de France, donne les chiffres : « **À Paris, un délit sur deux est commis par un étranger, souvent en situation irrégulière** ». Il ajoute qu'il « **est clair qu'une partie des primo-arrivants s'intègre par la délinquance** ».⁸

Attaque-suicide au couteau, égorgement, décapitation étaient inconnus depuis des siècles en France⁹. Ils sont caractéristiques des terroristes islamistes, même si ceux-ci n'en ont pas l'exclusivité. Souvent s'y ajoutent la revendication ou le cri « Allah Akbar », qui ôtent alors tout doute sur l'idéologie du meurtrier. C'est

⁷ - www.onzemonial.com/ligue-des-champions/incidents-au-stade-de-france-des-agressions-sexuelles-denoncees-liverpool-annonce-6500-temoignages-et-lance-un-nouvel-appel-780885

⁸ - La délinquance est une méthode « d'intégration » pour le moins surprenante... « *Le haut fonctionnaire publie un ouvrage dans lequel il raconte son expérience à la tête de la préfecture de police : une interview-fleuve dans laquelle Didier Lallement se montre pessimiste sur l'évolution de la société, note Paris Match. L'ancien préfet fait preuve d'une franchise rare sur l'insécurité.* » valeursactuelles.com, 12 octobre 2022.

⁹ - L'action d'un déséquilibré a toujours pu exister dans nos siècles passés, mais elle restait une exception, hors périodes de guerres.

le cas des attentats contre *Charlie Hebdo*(janvier 2015), le Bataclan (novembre 2015), Nice par Mohamed Lahouaiej-Bouhlel(14 juillet 2016), le Père Jacques Hamel, égorgé par Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean (26 juillet 2016), Samuel Paty décapité par Abdoullakh Anzorov (16 octobre 2020) ou la fonctionnaire de police Stéphanie égorgée dans le commissariat même de Rambouillet par Djamel, de nationalité tunisienne(23 avril 2021).

La permissivité de notre système d'accueil constitue donc une responsabilité politique, de plus en plus écrasante pour nos gouvernants depuis 40 ans. Ceux-ci en sont conscients, puisqu'E. Macron reconnaît : « *nous avons la législation d'accueil la plus favorable de tous nos voisins* »¹⁰.

Cela dit, les immigrés, clandestins ou non, naturalisés français ou non, n'ont pas l'exclusivité des actes de barbarie. Il faut donc « balayer devant notre porte » et chercher les autres causes, internes celles-ci, de l'ensauvagement. Si la civilisation française régresse, c'est que ses deux piliers sont ébranlés. Nous constatons effectivement l'affaiblissement de la **transmission** de la civilisation aux jeunes générations, et la perversion du **contenu** même de notre civilisation.

3 *Deuxième cause d'ensauvagement : notre civilisation n'est plus transmise en raison de la dénaturation de la famille et de l'éducation*

L'éducation est donnée par les parents dans la famille et par le système éducatif. Or ces deux instruments de transmission ont été progressivement dénaturés depuis plusieurs décennies.

¹⁰ - <https://twitter.com/i/status/1571840027436683266>, Discours aux préfets, 15 septembre 2022.

A) La famille, première éducatrice, est peu à peu dissoute par nos politiques publiques

La politique familiale a été progressivement démantelée durant les dernières décennies. Les avantages sociaux, économiques et fiscaux de la famille, par exemple les allocations familiales, ont été graduellement réduits. Symbole éloquent, le gouvernement d'Élisabeth Borne compte 41 ministres ou secrétaires d'État, mais aucun pour la famille : doit-on conclure que la famille n'est pas une urgence vitale pour transmettre notre civilisation ?

La famille a en outre été attaquée dans ses principes mêmes :

- abaissement de l'autorité des parents, comme le montrent par exemple la dérisoire loi contre la fessée¹¹, la multiplication des actes importants autorisés aux mineurs sans le consentement de leurs parents¹², la remise en cause de la priorité des parents dans l'éducation¹³ (obligation de scolarité dès 3 ans, interdiction de fait de l'école à la maison par la loi¹⁴...),
- affaiblissement du mariage remplacé par des contrats précaires comme le PACS,
- destruction de la complémentarité entre le père et la mère par la loi Taubira, la théorie du genre et l'idéologie LGBT enseignées à l'école...

Ainsi la famille perd progressivement son statut privilégié, alors qu'elle rend le service social crucial, irremplaçable, de la génération des citoyens de demain et de leur éducation. Son service essentiel est la transmission de la civilisation. **La dénaturation de la famille, qui entraîne inexorablement la**

¹¹ - « Interdiction des violences éducatives ordinaires », juillet 2019

¹² - Lois du 4 juillet 2001 (contraception, avortement), des 4 mars 2002 et 26 janvier 2016 (interventions médicales) et 5 août 2021 (vaccination covid).

¹³ - « Pour donner la liberté du choix, **il faut être capable d'arracher l'élève à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel, pour après faire un choix.** » Vincent Peillon, *Le Journal du dimanche*, 2 septembre 2012.

¹⁴ - www.liberteeducation.com/ecole-a-la-maison-des-decrets-inadmissibles/

destruction progressive de notre civilisation, est favorisée par nos politiques publiques. Le niveau d'éducation descend de plus en plus, à mesure que les générations reçoivent de moins en moins de leurs parents.

B) L'école, deuxième instrument d'éducation, est ravagée par les principes de l'Éducation Nationale

Voici un exemple récent des principes désastreux de l'Éducation Nationale, directement rapporté par le directeur d'établissement concerné. En septembre 2022 un enfant de CE2 d'une ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) mord sa maîtresse. Certes il a de nombreuses excuses : son père, Espagnol d'origine marocaine, profite des allocations familiales pour s'acheter un appartement au Maroc, met à la porte la mère des 7 enfants et nourrit à peine les enfants, qui souffrent de la faim. Cependant le directeur d'établissement veut soutenir la maîtresse mordue (qui n'en peut plus) et faire un exemple pour sauvegarder l'autorité. Il demande à l'inspecteur académique l'exclusion de l'enfant. L'inspecteur répond : « *l'exclusion de cet enfant est impossible : que deviendrait-il ?* ». Ainsi la nouvelle théorie de « l'inclusion » prime sur l'exclusion d'un élément nocif aux autres élèves, à la discipline, au bien commun de la classe. Devant une telle inversion de la pédagogie¹⁵, il faut conclure que les enfants ensauvagés, non corrigés à l'école, sont aussi partiellement victimes de l'idéologie de l'Éducation Nationale et pas seulement de l'insuffisance de leurs parents.

¹⁵ - L'idéal de la pédagogie est évidemment que les règles sociales soient comprises par l'enfant comme un bien et soient librement acceptées. Mais plus les enfants s'ensauvagent, plus la sanction s'avère nécessaire : « *la crainte est le commencement de la sagesse* ». L'éducation rationnelle à la vie sociale ne peut s'exercer que sur des enfants devenus raisonnables, c'est-à-dire préalablement formés à un minimum de respect, d'obéissance : ceci se fait d'abord par l'affirmation de l'autorité et la crainte de la sanction. C'est une expérience élémentaire de psychologie humaine, déjà faite depuis des millénaires (voir par exemple l'Éthique à Nicomaque d'Aristote, Livre III, chapitre 15).

De fait, les réformes de l'Éducation Nationale se succèdent ...et amplifient la dégringolade¹⁶. La France a eu une excellente école : il est impossible qu'elle en ait perdu le « mode d'emploi » par inadvertance. Les parents doivent donc conclure que les réformateurs sont des **incompétents** ou des **idéologues persistant délibérément dans leurs principes d'éducation désastreux**.

4 *L'inversion progressive des principes de notre civilisation française est la troisième cause d'ensauvagement, la plus fondamentale*

Nos politiques publiques encouragent l'inversion des principes de notre civilisation, comme la primauté du bien commun sur le bien individuel, le principe d'autorité, la loyauté, la justice, la protection des plus faibles et la bienveillance envers tous les êtres humains. Notre analyse donne ici quelques exemples, en attendant une étude plus complète sur ce sujet fondamental.

A) L'affaiblissement de l'autorité et de la justice

La destruction de l'autorité est encouragée par nos lois ou par leur non-application : les lois affaiblissent l'autorité parentale, comme déjà vu ; les multirécidivistes sont relâchés par la justice, ce qui produit un sentiment

¹⁶ - Niveau scolaire en France (5 décembre 2017): ces cinq études qui inquiètent : <https://www.europe1.fr/societe/niveau-scolaire-en-france-ces-cinq-etudes-qui-inquietent-3511721>

d'impuissance dans la police ; les OQTF (Ordre de Quitter le Territoire Français) ne sont presque jamais exécutés, ce qui rend la sentence dérisoire, **provoque le mépris de l'autorité qui la porte, et de la loi elle-même**. Ainsi la justice et l'autorité perdent en même temps leur crédit.

Le mépris de l'autorité, et même de la France, grandit. Par exemple Houria Bouteldja, initiatrice du PIR (Parti des Indigènes de la République), nationaliste algérienne vivant en France, répond à Christine Delphy sur le discours « anti-blancs » des « Indigènes de la République » : « *Le discours ne vous plaît pas...mais prenez-le quand même ! [...] Ne discutez pas ! Là, on ne cherche plus à vous plaire ; vous le prenez tel quel et on se bat ensemble, sur nos bases à nous ; et si vous ne le prenez pas, demain, la société tout entière devra assumer pleinement le racisme anti-Blanc. Et ce sera toi, ce seront tes enfants qui subiront ça. Celui qui n'aura rien à se reprocher devra quand même assumer toute son histoire depuis 1830. N'importe quel Blanc, le plus antiraciste des antiracistes, le moins paternaliste des moins paternalistes, le plus sympa des sympas, devra subir comme les autres. Parce que, lorsqu'il n'y a plus de politique, il n'y a plus de détail, il n'y a plus que la haine. Et qui paiera pour tous ? Ce sera n'importe lequel, n'importe laquelle d'entre vous. C'est pour cela que c'est grave et que c'est dangereux ; si vous voulez sauver vos peaux, c'est maintenant.* [...] *Bientôt, il sera trop tard : les Blancs ne pourront plus entrer dans un quartier comme c'est déjà le cas des organisations de gauche. Ils devront faire leurs preuves et seront toujours suspects de paternalisme. Aujourd'hui, il y a encore des gens comme nous qui vous parlons encore. Mais demain, il n'est pas dit que la génération qui suit acceptera la présence des Blancs.* »¹⁷. Ce mépris de la France et de ses citoyens blancs s'exprime ouvertement, sans provoquer l'indignation gouvernementale : celle-ci réagit pourtant immédiatement et publiquement en cas d'attaque médiatisée contre les immigrés.

¹⁷ - On vous a tant aimé-e-s ! Entretien réalisé en juin 2005 par Christelle Hamel, Christine Delphy avec Houria Bouteldja, initiatrice du PIR et de l'association féministe Les Blédardes. Nouvelles Questions Féministes 2006/1 (Vol. 25), p 122 à 135.

Au-delà de l'outrance de Houria Bouteldja, l'affaiblissement de l'autorité provient de ses nombreuses démissions devant les menaces de la rue. Une enseignante qui a fait une remarque à une élève portant une abaya a retrouvé une vidéo de la scène sur les réseaux sociaux et a dû être mise sous protection policière : quelle autorité reste-t-il à cette enseignante ?¹⁸ De même au Mureau, l'adjoint municipal agressé verbalement raconte : « *J'ai entendu plusieurs fois « T'es mort, t'es mort ! On va afficher ta photo dans la ville »* ». Même si l' élu n'a pas insisté sur ce dernier point dans sa plainte, il est choquant que, dans ce contexte, la plainte de l' élu ait été classée sans suite : « *La confrontation entre les deux parties n'a rien donné. C'était parole contre parole. Le magistrat a jugé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre* », décrypte une source policière. **La plainte a donc été classée sans suite dans la foulée.** « *Nous avons mené toutes les investigations nécessaires. À l'issue, on a estimé que l'infraction n'était pas caractérisée* », ajoute le parquet de Versailles. « *Vous me l'apprenez que ça a été classé* », réagit Boris Venon [l' élu] auprès de 78 Actu. « *Inutile de préciser que j'attends toujours des nouvelles de l'autorité judiciaire plus de deux mois après les faits* », avait-il déclaré au conseil municipal. »¹⁹

Chaque nouvelle démission de l'autorité politique ou judiciaire accroît le sentiment d'impunité des activistes, donc les encourage à plus d'arrogance.

B) La protection et l'éducation de la jeunesse

La drogue est traitée de plus en plus favorablement par les autorités²⁰, qui vont jusqu'à organiser des « salles de shoot » sous prétexte sanitaire : pendant

¹⁸ - www.lefigaro.fr/actualite-france/apres-une-remontrance-a-une-eleve-vetue-en-abaya-une-professeur-placee-sous-protection-policier-20221111

¹⁹ - https://actu.fr/ile-de-france/les-mureaux_78440/le-blanc-quitte-ma-ville-recit-de-l-altercation-qui-a-pousse-l-elu-des-mureaux-a-la-demission_54345391.html

²⁰ - Le 10 août 2022, 31 sénateurs, membres du groupe socialiste, écologiste et républicain ont signé une tribune dans *Le Monde* pour appeler à la légalisation du cannabis: www.lepoint.fr/societe/la-

que le quartier environnant se dégrade, la population retient que les autorités acceptent la consommation de drogue et que celle-ci n'est plus interdite.

De même la pornographie est accessible à tous, y compris aux mineurs : le rapport sénatorial N° 900 du 27 septembre 2022 indique qu'« *un tiers des garçons de moins de 15 ans se rend chaque mois sur un site pornographique* »²¹. L'interdiction faite aux mineurs n'est en effet contrôlée que par ... une auto-déclaration : « j'ai plus de 18 ans » ! Et le gouvernement en est encore à se demander s'il ne conviendrait pas de restreindre davantage l'accès à ces sites !

La recrudescence de la drogue et de la pornographie, y compris chez les jeunes, peut-elle produire autre chose qu'une augmentation des déséquilibrés commettant des crimes barbares ? **Notre politique publique est responsable du laxisme en ces domaines.**

C) La protection et la défense des plus faibles

Alors que le rôle de « la veuve et l'orphelin » est médiatiquement sur-représenté par l'immigré sans papiers, venu de loin, trop de personnes vulnérables, proches de nous, sont délaissées par la compassion publique : personnes âgées maltraitées dans des EHPAD gouvernés par le souci de rentabilité ; retraités pauvres touchant une retraite équivalente, voire inférieure aux allocations octroyées à des étrangers clandestins n'ayant jamais cotisé ; riverains des zones de non-droit n'ayant pas les moyens de fuir ailleurs ; malades menacés par l'euthanasie promue par le gouvernement et sa majorité²² ;

[situation-est-intenable-31-senateurs-demandent-la-legalisation-du-cannabis-10-08-2022-2486016_23.php](#)

²¹ - www.la-croix.com/France/Sites-pornographiques-carte-bleue-peut-elle-servir-filtre-empecher-lacces-mineurs-2022-10-26-1201239540

²² - www.notretemps.com/sante-bien-etre/medecine/fin-de-vie-le-comite-consultatif-national-d-ethique-recommande-pour-la-premiere-fois-une-aide-active-a-mourir-57287

avortement d'au moins 200 000 enfants à naître par an, auquel des lois de plus en plus restrictives interdisent de s'opposer²³. **Le devoir des autorités françaises est de favoriser en priorité les Français vulnérables et non les courants qui accentuent la dénaturation de notre civilisation** (immigration clandestine, racisme anti-blanc, hédonisme, individualisme antifamilial, pédagogisme...).

Conclusion : l'ensauvagement est une question essentiellement politique, car il est favorisé par nos politiques publiques depuis des décennies

L'ensauvagement est principalement le résultat de l'immigration massive inassimilable, de la dénaturation de la famille et de l'Éducation Nationale, de l'abandon des principes fondamentaux de notre civilisation.

Or ces trois désastres sont en majeure partie le fruit des politiques publiques menées depuis des décennies. **La politique française porte donc une responsabilité écrasante dans la barbarie croissante en France. Ainsi, c'est l'axiome « pas de récupération politique » qui constitue lui-même un détournement politique.** Il est indispensable, sans se laisser impressionner par le rideau de fumée de ce mot d'ordre, de tirer les leçons politiques des crimes à répétition, comme le meurtre de Lola. Il est urgent que les autorités françaises inversent les politiques suicidaires qui détruisent notre civilisation.

²³ - Par exemple la loi du 20 mars 2017 sur l'extension du délit d'entrave à l'avortement.